

sana

École nationale supérieure
d'architecture de Clermont-Ferrand



Dossier de candidature – Promotion 2027

Présentation

***sana* ouvre les candidatures de sa cinquième promotion.** Porté par l'ENSA Clermont-Ferrand depuis 2023, ce **dispositif d'incubation-accélération** accompagne les jeunes agences d'architecture dans leur développement. D'année en année, il a consolidé son ancrage au sein de l'école et élargi son rayonnement territorial : **84 agences**, soit plus de 160 associé·es, y ont déjà été incubées, sur l'ensemble du territoire français.

Cette dynamique a trouvé en 2025 une **reconnaissance nationale** : un tiers des lauréat·es architectes des **Albums des jeunes architectes et paysagistes et autres voies de l'architecture (AJAP) 2025**, décernés par le ministère de la Culture, sont passé·es par *sana*.

sana s'adresse aux **jeunes agences d'architecture qui ambitionnent de penser et de construire l'architecture autrement.** En résonance avec les valeurs de l'ENSACF, ancrées dans **les territoires et la transition écologique**, le programme se tourne vers les pratiques innovantes de l'architecture et contribue au développement des lieux dans lesquels ces agences s'installent et construisent.

Pourquoi *sana* ? Le mot signifie « saine » en latin. L'ENSACF occupe depuis 2015 l'ancien hôpital-sanatorium Sabourin, construit par Albéric Aubert de 1932 à 1934 et inscrit au titre des monuments historiques. Un incubateur pensé pour accompagner une architecture saine, en résonance avec les valeurs de l'école.

sana aide les agences à structurer leur stratégie de développement et les accompagne dans leurs premières commandes. Son principe : **un accélérateur de croissance hébergé au sein d'une institution d'enseignement supérieur** et adapté aux agences d'architecture.

sana est dirigé par **Florian Jomain**, associé-directeur de l'agence **MBL architectes**, qui en assure la programmation, la pédagogie, le développement et les partenariats. Le dispositif a été cofondé en 2023 avec **Frédéric Martinet**, cofondateur de l'agence **FMAU**, maître de conférences et responsable pédagogique de la formation HMONP de l'ENSACF.

Proposition pédagogique

La méthodologie *sana* repose sur un **programme d'accompagnement annuel** destiné aux jeunes agences d'architecture. Chaque promotion réunit **jusqu'à vingt-quatre agences**, retenues à l'issue d'une sélection sur dossier, autour de **neuf séminaires mensuels** animés par des expert·es dans leurs domaines.

Le programme s'articule autour de trois axes :

- **Piloter son agence** : stratégie de développement, statuts, économie et gestion (prévisionnel, plan de charge), droit des contrats, droit du travail et protection sociale ;
- **Développer et négocier la commande** : se présenter et prendre la parole, démarche commerciale et relation client, marchés publics, rencontres avec des maîtrises d'ouvrage, promotion immobilière et montage d'opération, honoraires et économie du projet ;
- **Faire collectif et se confronter au terrain** : partage entre agences, conférences publiques, rencontres avec d'autres manières d'exercer, visites de chantiers, de filières et de projets.

Les intervenant·es réunissent des avocat·es, des consultant·es, des expert·es, des maîtrises d'ouvrage publiques et privées, des acteur·ices de la filière forêt-bois, des représentant·es d'organisations professionnelles et syndicales ainsi que des architectes dont les pratiques font référence. Les séminaires alternent **interventions, ateliers et visites de terrain** (chantiers, forêts, entreprises, projets réalisés).

sana est aussi un réseau : les agences y nouent des liens durables, collaborent et répondent ensemble à des consultations en groupement.

Programme des séminaires 2027

Séminaire 01

Se situer, se présenter

Présentation des agences devant la promotion et des intervenant·es, regards critiques sur leur positionnement.

→ Comprendre les valeurs et les spécificités de son agence pour en construire le récit, et faire connaissance au sein de la promotion.

Séminaire 02

Négocier, se développer

Finances de l'agence (coût de production, rémunération, prévisionnel), posture entrepreneuriale.

→ Défendre la valeur de son travail et se doter des outils de pilotage d'une jeune entreprise : profils de compétences, suivi financier, plan de charge.

Séminaire 03

Dire, convaincre, entreprendre

Prise de parole en public, développement commercial (appels d'offres, réseau), intelligence artificielle : usages et éthique.

→ Savoir présenter son agence et ses projets, développer sa commande et faire un usage éclairé de l'IA.

Séminaire 04

Contractualiser, répondre aux marchés publics

Droit des contrats et négociation des conditions contractuelles, appels d'offres en procédure adaptée.

→ Sécuriser ses contrats et savoir répondre efficacement aux consultations publiques.

Séminaire 05

Structurer l'agence

Droit du travail et de la sécurité sociale, charte d'agence, regard des salarié·es de l'architecture.

→ Construire un modèle économique viable et des conditions de travail saines, pour les associé·es comme pour les salarié·es.

Séminaire 06

Construire avec la filière bois

Visites de chantier, de forêt, d'entreprise et de projets réalisés ; transition écologique et ressource locale.

→ Comprendre une filière locale, de la forêt au bâtiment, et les leviers d'une construction plus vertueuse.

Programme des séminaires 2027

Séminaire 07

Travailler avec tous types de maîtrise d'ouvrage

Promotion immobilière, bailleurs sociaux, rencontre avec un·e maire de petite commune.
→ Comprendre les attentes de chaque maîtrise d'ouvrage : privée, sociale, publique.

Séminaire 08

Maîtriser l'économie

Hors les murs, dans le Lot : économie du projet (DPGF, CCTP), négociation des honoraires, terrain avec la commune et l'architecte des Bâtiments de France, échange avec un membre du Sénat sur l'avenir du métier.
→ Tenir l'économie de ses projets et de ses honoraires, et projeter la pratique.

Séminaire 09

Faire collectif

La construction du collectif, histoire du réemploi, atelier de synthèse collective.
→ Tirer les enseignements de l'année, rendre visible le travail collectif et nourrir le réseau *sana+* pour la suite.

Ces thèmes sont donnés à titre indicatif et pourront être ajustés au cours de l'année.

Les séminaires sont complétés par des **webinaires** adaptés aux besoins identifiés par le groupe. Pendant leur incubation, les agences peuvent soumettre des idées de formation, et des sessions spécifiques sont programmées en conséquence. Cette approche sur mesure est reconduite pour chaque promotion, afin de proposer une formation pertinente et en prise avec les enjeux contemporains.

Un **cycle de conférences** complète le programme : chaque agence y présente l'un de ses projets et la manière dont ses conditions en ont orienté la conception.

Enfin, chaque agence bénéficie, à la demande, d'un **accompagnement individualisé** par un panel d'expert·es pour le suivi et le développement de son projet.

Les atouts du
dispositif *sana*

84 agences incubées

+120h de formation dispensées
(séminaires + webinaires)

9 séminaires thématiques de formation en groupe à
l'ENSACF chaque année



→ Formation **Pro-Paille** à l'ENSACF



✓ Visites



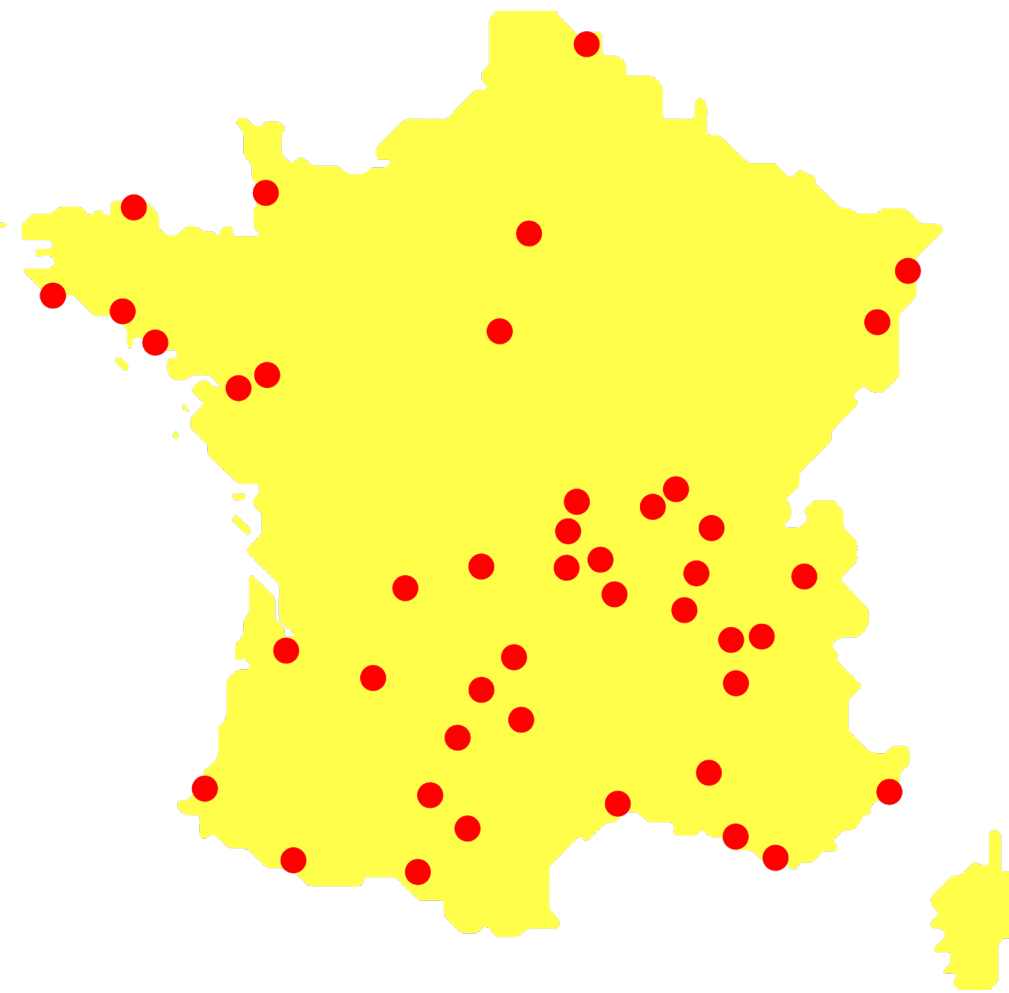
✓ Conférences & événements



Chaque agence incubée profite d'un accès offert aux outils et publications de nos partenaires (AGLO, Archireport, Horya, M2BPO, OOTI, Plan L****) pendant toute la durée de l'incubation.

En complément du programme de séminaires, nous proposons à l'ensemble des incubé-es de suivre la **formation Pro-Paille** (RFCP) au cours de l'année d'incubation.

À l'issue du programme, les agences peuvent rejoindre **sana+**, l'association des ancien·nes incubé-es, qui prolonge les échanges au sein d'un réseau actif.



L'implantation de nos
agences sur tout le territoire

Modalités d'inscription *sana* accueille les **agences d'architecture** françaises et européennes et, plus largement, les **entreprises innovantes** qui agissent sur le cadre de vie (bureaux d'études, urbanistes, paysagistes, AMO), porteuses d'une **vision expérimentale et renouvelée de la pratique**.

Les pièces demandées dans le dossier de candidature sont :

- Un **portfolio**
- Un **courrier** (2 pages A4 maximum, soit un A4 recto-verso) présentant le parcours de votre agence et vos motivations pour rejoindre *sana*, avec les objectifs que vous souhaitez atteindre grâce à cet accompagnement
- Un **dossier administratif** :
 - Justificatif d'inscription à l'Ordre des architectes (le cas échéant)
 - Copie des diplômes
 - CV des associé·es
 - Extrait Kbis de la société (le cas échéant)
 - Le formulaire « Dossier d'inscription 2027 » rempli
 - La charte numérique signée

Le courrier est une pièce importante du dossier. Nous aimons y comprendre vos motivations, vos engagements, mais aussi vos doutes et vos questions.

Merci de nommer tous vos fichiers SANA_nom de l'entreprise candidate_pièce du dossier (ex. SANA_Nom-agence_Portfolio.pdf).

Envoyez votre dossier au format ZIP à l'adresse contact@sana-incubateur.fr (WeTransfer et autres plateformes d'envoi acceptées) avant le **dimanche 29 novembre 2026 à 23 h 59.**

Tout dossier incomplet ou reçu hors délai sera refusé.

Sélection des candidat·es

Les agences retenues seront sélectionnées par un jury composé de représentant·es :

- de l'ENSACF ;
- des partenaires de *sana* ;
- des ancien·nes participant·es au programme *sana*.

Le jury se réunira le **vendredi 4 décembre 2026**.

Les critères de sélection porteront sur la **pertinence du projet entrepreneurial**, la **précision des objectifs** explicités dans le courrier de motivation, ainsi que l'**adéquation du projet avec les valeurs portées par sana**.

Le nombre d'agences retenues n'est pas fixe et dépendra des besoins en accompagnement identifiés. Une **jauge de 24 agences maximum** est néanmoins prévue afin d'assurer un accompagnement de qualité.

Au-delà de la qualité des dossiers, nous attachons une importance particulière à la **parité** et à la **diversité** au sein des promotions *sana*.

Frais d'inscription et organisation

Les frais d'inscription pour l'ensemble de la session sont fixés à **650 € TTC par agence**. Le règlement intervient après l'acceptation de la candidature.

sana ne conduit pas à une certification enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ni au Répertoire spécifique : il n'est donc **pas éligible au compte personnel de formation (CPF)**.

Pour les architectes inscrit·es à l'Ordre, les heures suivies dans le cadre de *sana* **peuvent être déclarées comme formation structurée** au titre de l'obligation de formation continue (20 heures par an, dont 14 de formation structurée, ou 60 heures sur trois ans, dont 42). Une attestation de présence est remise par l'ENSA Clermont-Ferrand.

Les séminaires *sana* se déroulent **en présentiel une fois par mois, les mercredis après-midi et jeudis toute la journée, dans les locaux de l'ENSA Clermont-Ferrand**.

Au moins l'un·e des associé·es de chaque agence devra être présent·e à chacun des séminaires.

Nous insistons sur l'**importance du présentiel** pour le bon suivi du programme et la création d'une synergie de groupe, ainsi que sur l'investissement en temps que représente *sana* dans la vie d'une agence (**environ 10 % du temps ouvré** de l'associé·e présent·e, déplacements compris).

Des recommandations d'**hébergement** seront proposées aux agences retenues.

Planning

Ouverture des candidatures :
mardi 27 octobre 2026

Date limite de réception des candidatures :
dimanche 29 novembre 2026 à 23 h 59

Réunion du jury :
vendredi 4 décembre 2026

Annonce des candidat·es retenu·es :
lundi 7 décembre 2026

Planning des séminaires 2027

Séminaire 01	27-28 janvier 2027
Séminaire 02	24-25 février 2027
Séminaire 03	24-25 mars 2027
Séminaire 04	28-29 avril 2027
Séminaire 05	26-27 mai 2027
Séminaire 06	23-24 juin 2027
Séminaire 07	22-23 septembre 2027
Séminaire 08	20-21 octobre 2027
Séminaire 09	24-25 novembre 2027

Ces dates sont susceptibles d’être modifiées au cours de l’année. Les agences sélectionnées en seront informées le cas échéant.

Nos partenaires

sana fait partie du **réseau des incubateurs des ENSA**, travaillant ensemble pour accompagner une grande variété de profils d'entreprise dans leur développement. Il s'appuie sur un écosystème de **partenaires aux compétences variées**, qui apportent aux agences incubées des ressources et des savoir-faire complémentaires.



L'association *sana+*

sana+ est née de l'initiative des anciennes agences des promotions *sana* 2023 et 2024, avec la volonté de prolonger l'expérience collective au-delà de l'incubation.

L'association vise à renforcer les liens entre promotions à l'échelle nationale et à entretenir les amitiés, les idées et les projets nés au fil d'une année de séminaires à Clermont-Ferrand.

S'inscrivant dans la continuité de l'aventure *sana*, *sana+* fédère des structures issues de territoires et de cultures architecturales variés, réunies par un même désir : exercer une pratique saine et consciente de l'architecture.

Association vivante et libre, *sana+* évolue au rythme des nouvelles promotions et agit de manière concrète à travers des **outils partagés**, des **rencontres** et des **actions collectives** destinées à rendre la pratique plus solidaire, plus juste et plus ouverte.

Chaque année, *sana+* organise un **voyage ouvert à tous·tes**, entre expositions, tables rondes, visites et moments partagés : après Mayrac dans le Lot, Biarritz en a accueilli l'édition 2026.



sana

École nationale supérieure
d'architecture de Clermont-Ferrand

